

Mot du président de la Fédération d'agriculture biologique du Québec

Producteurs bio : Merci

Tout d'abord, le conseil d'administration de la Fédération d'agriculture biologique du Québec (FABQ) souhaite remercier ses membres du soutien qu'ils accordent à l'organisation, et ce, de façon volontaire. Présentement, vous êtes 206 à avoir adhéré à l'organisation pour 2008. Pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, il est toujours temps de le faire. Votre support nous permet de réaliser encore plus d'actions afin d'aider tous les producteurs biologiques.

Le dossier de la réglementation fédérale a demandé beaucoup d'énergie ainsi que la préparation et la tenue des diverses activités et assemblées qui ont eu lieu de janvier à avril 2008. La Fédération d'agriculture biologique du Québec, ses syndicats affiliés et ses comités n'ont pas chômé afin que de bonnes nouvelles soient annoncées pour le secteur biologique :

- l'activité de maillage pour améliorer la mise en marché des fruits et légumes biologiques a permis à plus de 80 participants, dont plus d'une quarantaine de producteurs, d'échanger entre eux. Depuis plus de cinq ans, la FABQ souhaitait que les producteurs horticoles de tous les horizons se rencontrent;
- il n'y a plus d'obligation de garder les oiseaux confinés à l'intérieur ou par un filet en date du 5 juin 2008, à la suite d'une modification du règlement après plus de trois ans de représentation;
- à surveiller : l'annonce qui sera faite le 13 juin 2008 par M. Laurent Lessard, ministre de l'Agriculture, et qui concernera, entre autres, le secteur biologique en suivi au rapport de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois.

Merci aux nouveaux administrateurs : M. Emery Bélanger du SABQ, MM. Jacques Dallaire et Christian Taillon du SPGBQ, MM. Sébastien Angers et Michael David Smith du SPVBQ. Merci aux administrateurs qui ont décidé de ne pas renouveler leur mandat pour leur dévouement, soit MM. Jean-François Arpin et Sylvain Poussard du SPGBQ.

Bonne saison 2008 et en espérant avoir l'occasion de vous rencontrer lors des activités estivales de la FABQ et lors de la « Virée Bio à Vélo ».



Gérard Bouchard, président

ÉTUDE DES POLITIQUES DE SOUTIEN ET DE DÉVELOPPEMENT DU BIO À L'INTERNATIONAL

La firme Éco Ressources Consultants a été embauchée pour effectuer le mandat demandé dans le cadre de l'étude. Le mandat ultime est d'identifier les politiques et les programmes les plus efficaces qui pourraient être mis en place au Québec et permettre à la FABQ et à la Filière d'effectuer des recommandations aux instances gouvernementales.

Une première rencontre du comité de suivi a eu lieu le 21 mai afin d'orienter les recherches du consultant. Les membres du comité sont des représentants des organisations suivantes : FABQ, Filière bio, UPA, MAPAQ, Écocert Canada, Québec Vrai et AAC. Le MAPAQ et le CDAQ ont accepté de contribuer financièrement. Le rapport préliminaire est prévu pour octobre 2008. À suivre...

RÈGLEMENT FÉDÉRAL ET NORME NATIONALE SUR LES PRODUITS BIOLOGIQUES

M. Gérard Bouchard a participé à une rencontre du comité des normes biologiques de l'Office des normes générales du Canada qui a eu lieu du 31 mars au 2 avril 2008, à Gatineau. L'UPA a rencontré des représentants de l'ACIA et d'AAC afin d'éclaircir certains points du règlement et de la norme. La FABQ participe tous les mois à une conférence téléphonique avec le MAPAQ et la Filière biologique afin de faire le point sur les nouveaux développements.

L'Union européenne a reporté sa date butoir pour l'acceptation des pays tiers jusqu'à ce que les modifications à son règlement soient complétées. Donc, aucune entrave au commerce ne pourrait avoir lieu dans le cas où le règlement fédéral sur les produits biologiques ne serait pas prêt au 31 décembre 2008. Le MAPAQ a assuré, dans une lettre à la filière biologique, qu'il soutiendrait le système en vigueur au Québec tant et aussi longtemps que ce serait nécessaire.

COMMISSION SUR L'AVENIR DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE QUÉBÉCOIS, NOUVEAUX INVESTISSEMENTS

POUR LE BIO

Le ministre de l'Agriculture, M. Laurent Lessard, fera l'annonce le 13 juin 2008 des nouveaux investissements pour soutenir l'essor de l'agriculture biologique, le développement de nouvelles productions et la diversification des activités agroalimentaires.

Appuyer les artisans, les producteurs et les transformateurs québécois dans leur développement constitue une des priorités de travail que le ministre a fixé à l'égard de la prochaine année, dans la foulée du rapport de la CAAAQ.

NOUVEAU SERVICE : LA FABQ FAIT LES ENVOIS POUR VOUS

Depuis mai 2008, la FABQ a maintenant un nouveau service d'envoi par courriel et de dépôt de documents sur notre site Internet. Vous êtes intéressés par ce service ou vous connaissez des entreprises intéressées, veuillez communiquer avec la FABQ afin de connaître les modalités. Pour une somme de 175 \$ (taxes incluses), vous pouvez rejoindre plus facilement les producteurs membres de la Fédération et des Syndicats.

BIO TERRE DE CHEZ NOUS

N'oubliez pas : si vous voulez vous afficher dans la prochaine Bio Terre de chez nous, le journal des producteurs biologiques qui est un supplément de la Terre de chez nous, la prochaine édition paraîtra en octobre 2008. Si vous avez des suggestions de reportage, vous pouvez les envoyer à l'adresse suivante fabq@upa.qc.ca.

AFFICHE « BIO LOCAL, C'EST GÉNIAL! »

La FABQ est à la recherche de producteurs membres qui souhaiteraient installer une affiche avec le slogan « Bio Local, c'est génial! ». Sur cette affiche apparaissent également nos partenaires. Vous pouvez l'installer dans votre comptoir de vente à la ferme, votre kiosque au marché public... 25 affiches seront disponibles gratuitement, premiers arrivés, premier servis! Pour en obtenir une, communiquez avec la FABQ.

DES NOUVELLES DES SECTEURS

LAIT BIO

Pour le moment, la demande reste stable. Il y a deux producteurs sur la liste d'attente.

À ce jour, 37 fermes se sont inscrites au projet sur la qualité du lait. Rappelons que le Syndicat a comme objectif d'abaisser les comptages en cellules somatiques en bas de 200 000 cellules d'ici cinq ans. Dans le but d'atteindre cet objectif, il est prévu que l'augmentation de la prime du mois

de février 2009 soit versée aux fermes qui se situeront en bas d'un certain seuil.

Le comité des normes canadiennes a effectué un sondage sur la période de retrait qui doit être appliquée lors de l'utilisation d'antibiotiques sur les animaux. La période de retrait de 30 jours a été adoptée et aucune période d'attente ne sera exigée avant de pouvoir donner le lait aux veaux.

Au mois d'avril dernier, les représentants du Syndicat ont rencontré les représentants du Centre d'insémination artificielle du Québec afin de leur faire part des critères de sélection des taureaux qui rencontreraient les objectifs des producteurs de lait biologique.

GRAINS BIO

Les prix pour le secteur des grains sont à la hausse comme c'était indiqué dans le dernier Info-Prix réalisé par le SPGBQ. Les bulletins Info-Prix sont maintenant disponibles sur le site Internet de la FABQ et les producteurs membres sont informés par courriel lors de leur dépôt.

À la suite de l'assemblée générale du SPGBQ, des démarches sont entreprises avec la FPCCQ afin d'identifier les conditions d'affiliation et de faire une proposition aux producteurs lors de la prochaine assemblée. Une rencontre a eu lieu en avril avec des représentants de la FPCCQ et une réunion avec le conseil exécutif est prévue prochainement.

Concernant le protocole de production de semences biologiques à la ferme, les producteurs qui ont suivi le protocole en 2007 pourront bénéficier de la couverture de l'assurance récolte encore cette année. Toutefois, pour la prochaine année, le SPGBQ est toujours en discussion avec La Financière agricole du Québec afin de les convaincre de reconduire le protocole. Une rencontre à cet effet a eu lieu le 20 mai dernier.

Une visite au CEROM pourrait avoir lieu cet été, surveillez vos courriels.

VIANDES BIO

Depuis le 5 juin, il y a un nouveau règlement en place qui permet aux oiseaux de retourner à l'extérieur. Il y a toutefois des règles à respecter. Un règlement adopté en novembre 2005 imposait le confinement obligatoire des oiseaux au Québec afin de se protéger de la grippe aviaire. Pour plus d'informations, téléphonez au 418 380-2100, poste 3566.

Lors de l'assemblée générale du 28 mars 2008, un plan d'action a été adopté pour la prochaine année. Ce plan prévoit des rencontres avec certaines fédérations spécialisées et le développement d'un projet pour caractériser la viande bio.

SIROP BIO

Une rencontre du comité sur l'acériculture biologique de la FPAQ a eu lieu le 2 juin dernier. Les sujets suivants ont été discutés : la production acéricole bio 2008, l'ouverture de la convention de mise en marché pour augmenter la prime bio, la recherche en acériculture biologique...

Au 30 mai 2008, la FPAQ a classé 5,3 millions de livres de sirop biologique. La production bio devrait être supérieure à l'an dernier étant donné l'arrivée de plus de 75 nouveaux producteurs, dont une quarantaine qui ont utilisé la dérogation leur permettant d'obtenir leur certification cette année sans avoir à repasser par une période de pré-certification s'ils avaient eu une certification bio entre 2004 et 2006. En 2007, 6 millions de livres avaient été classés par la FPAQ et les ventes pour cette même année représentaient 13 millions de livres.

Les ventes de contenants acéricoles biologiques se sont bien déroulées puisque 84 % de l'inventaire a été vendu.

RECHERCHE PRODUCTEURS MARAÎCHERS DE LA RÉGION

MÉTROPOLITAINE

Nourrir Montréal est un comité de la Conférence régionale des élus de Montréal qui rassemble des organismes régionaux mobilisés sur les enjeux d'accès pour tous à une alimentation de qualité. En 2007, Nourrir Montréal a démarré un projet pilote de marchés saisonniers dans les quartiers montréalais, en partenariat avec des comités organisateurs locaux, afin d'améliorer l'offre d'aliments sains dans des quartiers présentement mal desservis et de promouvoir la consommation de légumes et de fruits frais cultivés au Québec.

Les marchés saisonniers sont situés dans des cours d'école, des parcs municipaux et autres lieux publics. Ils offrent sans frais un espace de vente aux producteurs et commerçants locaux de fruits et légumes frais. Des organismes du quartier y animent des activités de sensibilisation à la saine alimentation et de dégustation des produits locaux.

L'expérience se renouvelle en 2008 dans huit quartiers. Les marchés saisonniers de Nourrir Montréal seront ouverts de deux à six samedis matins consécutifs en août et septembre : Ahuntsic (5), Lachine (6), LaSalle (2), Montréal-Nord (3), Notre-Dame-de-Grâce (4), Pierrefonds (3), Saint-Laurent (3) et Saint-Léonard (2). Nous visons une fréquentation moyenne de 400 personnes par jour de marché.

Chaque marché saisonnier bénéficiera d'une promotion locale (affiches dans des lieux publics et commerciaux, cartes postales distribuées en porte à porte et dans les événements du quartier, articles dans les hebdomadaires locaux). Ces efforts seront appuyés par une campagne de promotion régionale médiatisée de Nourrir Montréal.

Nourrir Montréal souhaite établir des partenariats avec des producteurs maraîchers de la région métropolitaine intéressés à diversifier la distribution de leurs produits en approvisionnant les marchés saisonniers des quartiers montréalais. À cet égard, soulignons que Nourrir Montréal travaille de concert avec Moisson Montréal qui gère le réseau « Bonne Boîte Bonne Bouffe », un regroupement d'achats desservant plusieurs quartiers montréalais et qui souhaite également s'approvisionner directement auprès de producteurs maraîchers. Si cette demande vous intéresse, veuillez communiquer avec M^{me} Josée Belleau, coordonnatrice Nourrir Montréal :

Conférence régionale des élus de Montréal
514 842-2400, poste 2984

jbelleau@credemontreal.qc.ca

ACTIVITES A NE PAS MANQUER

- Des Tournesols plein les yeux, Upton, les 2 et 3 août 2008.
- La « Virée Bio à Vélo », Saguenay-Lac-Saint-Jean, du 15 au 17 août 2008.
- Activités portes ouvertes, le 7 septembre 2008, 2 fermes biologiques seront ouvertes.
- « Automne en chanson », Saint-Eugène, les 15 et 16 septembre 2008.
- Foire Écosphère, Brome, les 27 et 28 septembre.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FABQ

Gérard Bouchard, président, Saint-Félicien
Christian Champigny, 1^{er} vice-président, Upton
Robin Fortin, 2^e vice-président, Wickham
Gilbert Halde, président SPLBQ, Mont-Saint-Hilaire
Guy Gauthier, président SPGBQ, Sainte-Anne-des-Plaines
Victor Blais, président SPVBQ, Compton
Serge Valiquette, président SABQ, Les Côteaux
Germain Babin, comité horticole, New Richmond

LE PERSONNEL DE SOUTIEN À LA FABQ

Geneviève Blain, secrétaire générale
Lisanne Émond, stagiaire

POUR NOUS JOINDRE

Fédération d'agriculture biologique du Québec

Maison de l'UPA

555, boulevard Roland-Therrien, bureau 100

Longueuil (Québec) J4H 3Y9

Tél. : 450 679-0530

Télé. : 450 670-4867

Courriel : fabq@upa.qc.ca

Site Internet: www.fabqbio.ca

ADHÉSION À LA FABQ ET AUX SYNDICATS AFFILIÉS POUR 2008

C'est déjà le temps de renouveler votre adhésion à la FABQ et aux syndicats affiliés ainsi que votre inscription au répertoire des points de vente à la ferme.

NOUVEAUX MEMBRES DE LA RELÈVE, UNE GRATUITÉ S'APPLIQUE PEUT-ÊTRE

Il y a une nouveauté en 2008 : à la suite de l'assemblée générale du 23 février 2007, une modification aux règlements généraux de la FABQ vise à favoriser l'adhésion des jeunes producteurs biologiques. Veuillez prendre note que ce rabais s'applique seulement si vous n'avez jamais été membre de la Fédération dans le passé.

Les entreprises répondant aux deux critères suivants n'ont pas à verser de frais annuels pour devenir membre, et ce, pour leurs deux premières années d'adhésion à la FABQ :

- ⇒ un ou des mandataires de l'entreprise sont âgés entre 16 et 35 ans;
- ⇒ l'entreprise est certifiée biologique ou en précertification.

Afin de vous prévaloir de la cotisation pour la relève, les documents requis pour attester la validité des critères sont :


- ⇒ photocopie du permis de conduire;
- ⇒ photocopie du document attestant de la certification de l'entreprise ou que l'entreprise est en démarche de pré-certification.

MERCI À NOS COMMANDITAIRES

Le conseil d'administration de la Fédération d'agriculture biologique du Québec tient à remercier ses généreux membres commanditaires, membres partenaires et membres de soutien. Voici les principaux commanditaires pour 2007-2008.

**Agriculture, Pêcheries
et Alimentation**

Québec 

Fédération
 des producteurs
de lait du Québec

**La Financière
agricole**
Québec 


**LACTO
PRO-TECH**

Nous sommes présentement à la recherche de commanditaires pour l'année 2008-2009 et le recrutement va bon train. Si vous n'avez pas renouvelé votre partenariat, n'oubliez pas que la date limite est le 30 juin 2008.



LA FABQ SOUHAITE CONTRIBUER À L'EFFORT ENVIRONNEMENTAL

Si vous souhaitez recevoir par courriel toutes les informations en provenance de la Fédération d'agriculture biologique du Québec et de ses Syndicats affiliés, veuillez svp nous en aviser par courriel, par téléphone ou par télécopieur.

Nom de la ferme _____
Nom du producteur _____
Adresse courriel _____

Si un changement devait survenir, nous vous serions gré de nous le faire savoir afin de pas manquer d'information.